

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Personne publique :
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles

Objet de la consultation :

Location longue durée et maintenance de 2 véhicules de tourisme neufs

Imputation budgétaire: M 14

*Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés publics
(Décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006) :*

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Ordonnateur :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Comptable public assignataire des paiements :

Madame la Trésorière de Saint-Rémy-de-Provence

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1^{er} - Contractants

A. POUR LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Je soussigné (nom, prénoms) :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Numéro d'identification S.I.R.E.T. (2) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
ou au répertoire des métiers :
Code d'activité économique principale NAF (1) :

B. POUR LES SOCIETES

Je soussigné : M.....
Agissant au nom et pour le compte de
Au capital de
Adresse du siège social :
.....
Numéro d'identification S.I.R.E.T. (1) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
Code d'activité économique principale NAF (1) :

C. POUR LES GROUPEMENTS

Forme du groupement :

- Conjoint avec mandataire solidaire
 Solidaire

Nous Soussignés :

1er contractant (Cas d'un opérateur économique individuel) :

M.....
Agissant en mon nom personnel
1er contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2)
Code d'activité économique principal NAF (1)

2ème contractant (Cas d'un opérateur économique individuel) :

M.....
Agissant en mon nom personnel
2ème contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2)
Code d'activité économique principal NAF (1)

Contractants suivants :
.....
.....

- (1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France.
(2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.

Mandataire : M est le mandataire des contractants ci dessus groupés qui ont signé la lettre de candidature du

- après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus à l'article 45 du Code des marchés publics (Décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006),
- après avoir remis une attestation sur l'honneur indiquant mon (notre) intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,

1° M'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à effectuer les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

2° Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en euros.

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le candidat que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

| |
|-------------------------|
| Article 2 - Prix |
|-------------------------|

Le marché est traité à prix unitaires et fermes à compter de la notification du marché et pour la durée du marché, soit 38 mois. Les prix s'entendent en euros. Ils s'entendent toutes taxes comprises.

Le coût global de la prestation inclura la garantie « perte financière », le loyer se décomposant ainsi :

- Forfait location,
- Maintenance – entretien,
- Assistance dépannage,

Le montant total du marché, pour le PNR de Camargue, est de :

Montant H.T. : **€uros**

TVA 20 % : **€uros**

Montant T.TC : **€uros**

Arrêté en toutes lettres à la somme de

..... **€uros** toutes taxes comprises.

Article 3 – Sous traitance

Directive pour la rédaction de cette clause

- Cette clause est obligatoire (prendre a ou b, EN RAYANT LA MENTION INUTILE)

- le montant correspondant à la différence entre le montant du marché et le montant de l'ensemble des prestations sous-traitées, doit toujours être indiqué.

a) - Je n'envisage pas de sous-traiter.

b) - Cas d'une entreprise unique : l'annexe n° 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l'annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) soustraitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

- Cas d'un groupement d'entreprises : l'annexe 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l'annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

L'annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de euros TTC.

c) - En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

| NATURE DE LA PRESTATION | MONTANT DE LA PRESTATION (TVA INCLUSE) |
|-------------------------|---|
| | |
| | |
| TOTAL en euros : | |

Article 4 – Objet du marché

4.1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet la location en longue durée et maintenance de 2 véhicules de tourisme neufs décrits ci-dessous.

Les offres porteront sur de la location simple, sans option d'achat.

Interlocuteur du titulaire

Le titulaire du marché aura pour interlocuteur principal Madame Régine PERRIN.

Lieu de livraison des véhicules

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles

Dates de livraison : 1^{ER} décembre 2014

4.2 Précisions techniques

Descriptif technique et détails :

- 2 véhicules de tourisme neufs : petites citadines, (type Clio ou équivalent)
- Puissance administrative : 5 chevaux
- Carburant : Diesel
- 5 portes, 5 places, banquette arrière rétractable
- Boite de vitesse manuelle
- Direction assistée
- Couleur : blanche de préférence
- Taux d'émission de Co2 inférieur à 110 gr/Km
- Kit de sécurité réglementaire

Cette prestation comprend notamment :

- La mise à disposition de véhicules,
- Les prestations de maintenance et d'assistance,
- La prestation flochage d'un logo sur les portes avant des véhicules.

Le kilométrage maximum à effectuer par année et par véhicule est d'environ 30 000 kms.

Les frais d'établissement de la carte grise et d'immatriculation sont à la charge exclusive du titulaire du marché.

Les candidats devront joindre à leur offre un devis détaillé.

Délai de livraison :

Le prestataire devra impérativement livrer les véhicules **le 1er décembre 2014 avant 16h** au centre administratif du parc naturel régional de Camargue, Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles.

| |
|---|
| Article 5 - Durée du marché – délais d'exécution |
|---|

La durée globale du marché est de 38 mois à compter de la date de livraison des véhicules.

| |
|--|
| Article 6 - Prolongation du délai d'exécution |
|--|

Tout prolongement du délai d'exécution fera l'objet d'un avenant au présent marché.

| |
|------------------------------|
| Article 7 - Règlement |
|------------------------------|

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) précisé(s) ci-après.

Article 9- Réponse de l'administration

Est acceptée la présente proposition pour valoir acte d'engagement.

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

Le présent acte d'engagement comporte annexe(s) énumérées ci-après :

-
-
-

A, le

**Le représentant du pouvoir adjudicateur
du Parc naturel régional de Camargue,
Le Président :**

David GRZYB